

Le comte Paul de Leusse, propriétaire-agriculteur

Jean-Claude Streicher



Le comte Paul de Leusse, né à Paris en 1835, s'était engagé dans l'infanterie de marine en 1854 au début de la guerre de Crimée. Il participa donc au siège de Sébastopol, ce qui lui valut d'être décoré de la médaille militaire et fait chevalier de la Légion d'honneur. Mais, n'ayant pas le pied marin, il quitta le service en 1856 pour se destiner à la diplomatie. Il épousa alors Marie, seconde fille du vicomte Théodore Renouard de Bussière, propriétaire du château et du domaine de Reichshoffen que son père, banquier à Strasbourg, avait acquis en 1811. Leur mariage, dit-on, fut favorisé par Mgr Dupanloup, chef des catholiques ultras. Sans héritier direct, le beau-père supplia alors son gendre de prendre la direction de ses terres, avec la promesse de lui en léguer la propriété à son décès.

Le jeune comte, alors âgé de 21 ans, y consentit mais dut tout apprendre. Ce qui n'est pas sans rappeler le cas de Marie Joseph Achille Le Bel, l'héritier des mines de bitume du Pechelbronn, qui s'était, lui aussi, découvert tardivement en 1797, à l'âge de 26 ans, une passion pour la terre, au retour de ses quatre années d'engagement dans l'armée des Alpes. Pour se rattraper, le comte Paul lut « *cent ou deux ouvrages d'agriculture* »⁽¹⁾.

Il se laissa également aiguillonner par un devancier : « *J'ai le bonheur, confesse-t-il, d'avoir pour conseil et pour maître dans ma carrière agricole un homme qui, depuis quarante ans, n'a cessé en Flandre et en Alsace de diriger des exploitations importantes et d'y faire réaliser de très beaux bénéfices. Il a une ferme à égale distance entre Strasbourg et Schlestadt, entre l'Ill et le Rhin.* »⁽²⁾. Il ne le nommait pas, mais il pourrait fort bien s'agir de Félix de Dartein, fils d'un commissaire général des fontes à Strasbourg, originaire du Périgord, qui, après avoir fait fortune dans les canons, avait acquis en 1837 des terres et des forêts autour de Plobsheim.

Le comte Paul n'eut pas à regretter sa conversion. « *La vie des champs, lâche-t-il en 1859, est sans contredit celle qui procure le plus d'honnêtes jouissances à l'homme. Elle est aussi saine pour son âme que pour son corps* »⁽³⁾. Il s'inscrivait ainsi pleinement dans le grand mouvement d'essor de l'agriculture raisonnée de son temps, qui était alors surtout l'apanage des grands propriétaires, souvent industriels par ailleurs, et non pas des petits paysans, à l'inverse plutôt condamnés à l'exode rural et à l'émigration.

Un domaine de 116 ha

Le domaine agricole des Bussière, dont le comte Paul eut à s'occuper et dont il hérita effectivement en 1863, avait sensiblement la même taille que celui des Le Bel, du Pechelbronn. En 1856, il était constitué de 65 ha de terres et de 50 ha de prés. Apparemment en extension rapide, il affichait en 1862 70 ha de terres labourables et 46 ha de prés. En 1867, *L'Austrasie, revue de l'Est*, lui donna même une superficie de 800 ha⁽⁴⁾ ! Mais peut-être faut-il lire 80...

Jusqu'en 1856, ce domaine était loué par lopins de 20 ares « *à une foule de petits cultivateurs* », qui, n'ayant pas les moyens de les fumer, les avaient « *complètement épuisés* ». Leurs parcelles étaient en outre d'accès difficile. Le comte Paul entreprit donc de les faire desservir par 3 km « *de bonnes routes, qui ont nécessité la construction de trois ponts sur rivières et aussi plusieurs aqueducs* ». Il draina d'autre part près de 30 ha de terres et prairies et irrigua à grands frais 8 ha de prés.

Par achats et échanges, il entreprit aussi de regrouper les parcelles en pièces plus grandes, sans enclaves. Il fit construire de neuf la ferme (à l'emplacement de l'actuel magasin "Lidl"), une maison d'habitation, des étables pour 40 vaches, des écuries pour 17 chevaux et 10 bœufs, des greniers à grains et à foin assez grands pour tout rentrer, une porcherie de 50 bêtes, une fromagerie ainsi qu'une bergerie de 300 brebis et béliers de la race anglaise des *Souths Downs*.

Le comte Paul de Leusse – propriétaire-agriculteur

A l'instar des Le Bel, il adopta l'assolement quadriennal, dit de Norfolk, ainsi que des vaches de la race du Glan croisées avec des taureaux de Schwytz⁽⁵⁾. Cette race du Glan, du nom du principal affluent de la Nahe, d'entre la Sarre et le Palatinat, lui avait été recommandée par Henri, le fils de Félix Ambroise Villeroy, son autre parrain et grand modèle en agronomie.

Félix Ambroise Villeroy (1792-1881) était le propriétaire-exploitant depuis 1822 du domaine de *Rittershof*, entre St-Ingbert et Blieskastel en Sarre, et le frère de Nicolas Villeroy, le fondateur des faïenceries Villeroy & Boch. Son domaine s'étendait sur 350 ha, dont 200 de forêts, 100 de champs et 50 de prés. Félix Ambroise Villeroy sut le transformer en une exploitation exemplaire par le drainage des prairies, la réfection des chemins, la plantation de fruitiers, l'élevage de chevaux, le croisement des vaches du Glan avec des taureaux de Schwytz,

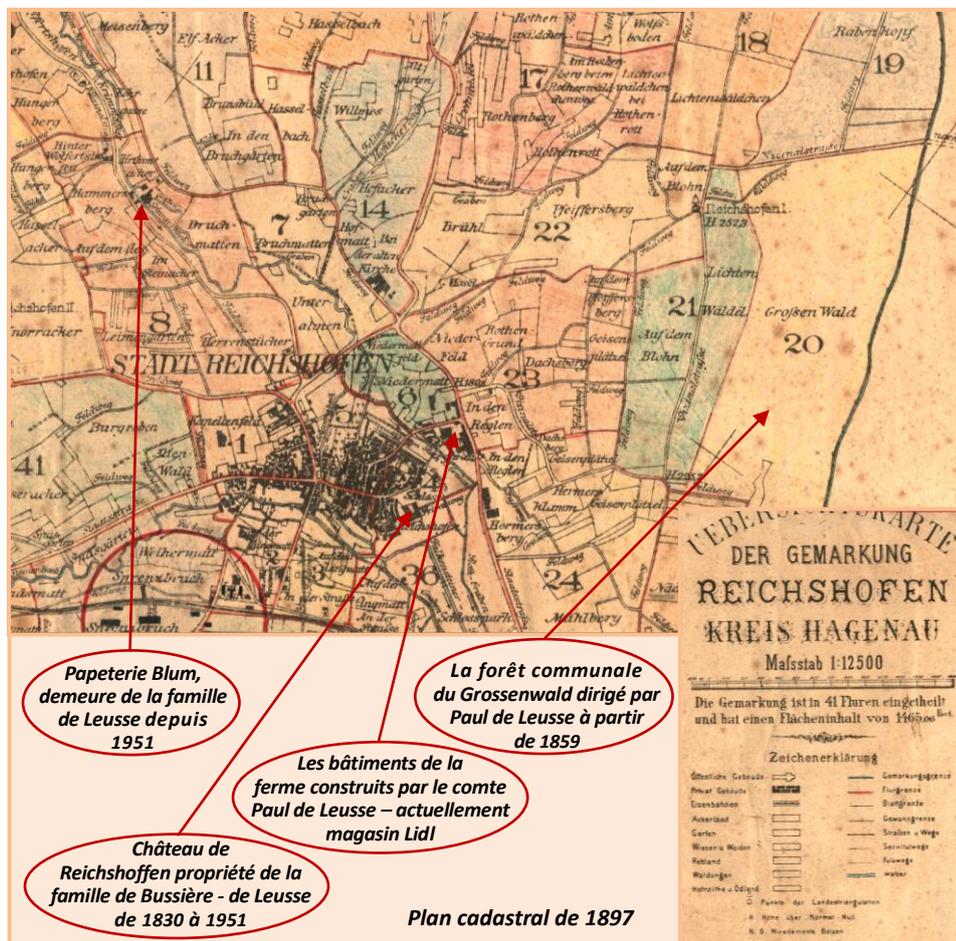
l'élevage de moutons mérinos, puis de béliers *Souths Downs*, l'introduction de porcs anglais, l'adoption de la charrue, la herse à chevaux et la houe à butter fabriquées par Mathieu de Dombasle à Roville, au sud de Nancy...

Membre de l'*Académie de Metz*, il était également correspondant, comme le comte de Leusse, du *Journal d'agriculture pratique* (Paris) et l'auteur de manuels sur l'élevage des bêtes à cornes et des chevaux. Justus Liebig, père de la chimie agricole allemande, le visitait au *Rittershof*, y entreprit des essais de nouvelles cultures et y découvrit les premiers éléments du cycle de l'azote⁽⁶⁾.

Le distillateur

Non content de cette situation, le comte de Leusse décida également en 1859 de se doter d'une grande distillerie actionnée par une machine à vapeur de 5 CV. L'idée lui en était venue en visitant un parent de Normandie. Mais devait-il se concentrer sur la seule distillation de betteraves ou distiller le tout-venant (betteraves, pommes de terre, carottes, topinambours, seigle, orge, grains et farines variés, prunes, cerises, marcs etc.) ?

Avant de se déterminer, il consulta des spécialistes, se documenta à Paris sur les nouveaux procédés français disponibles (Champonnois, Leplay et Kessler). Mais c'est « *un petit voyage* » à la distillerie du *Rittershof*, qui mit fin à ses tergiversations.



Il « *a changé complètement le cours de mes idées, raconte-t-il. Je me trouvais devant une distillerie marchant tous les hivers sans désemparer depuis vingt-cinq ans. Je voyais un bétail magnifique, des terres jadis incultes, maintenant fertiles. Je voyais à peine quelques betteraves et pas une goutte d'acide sulfurique* ».

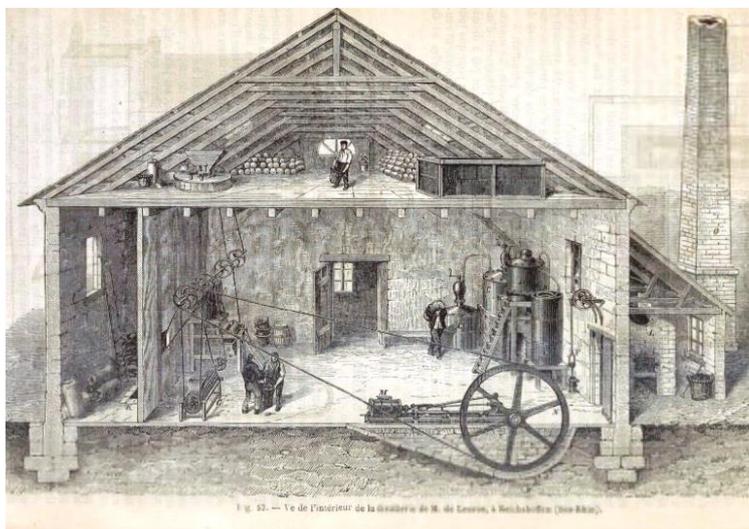
A son retour, il se prononça donc pour la seconde option. Si, en effet, il ne faisait tourner que des betteraves sur son domaine, il n'en aurait que des récoltes inégales. « *Dans bien des parties sablonneuses, je ne ferais que de maigres betteraves, tandis que j'y aurais de très belles pommes de terre* »⁽⁷⁾.

En distillant de tout, il se procurait en outre « *pour rien, des résidus extrêmement nutritifs* » pour son bétail. Avec les résidus de six jours de distillation, ajoutés de 12 quintaux métriques de foin, il nourrissait pendant sept jours « *10 bœufs de travail de la race de Glan ou Quernbach, de forte taille, 44 vaches de Glan et de Schwytz de taille moyenne, 35 porcs anglais et 7 chevaux de ferme.* »

Il choisit de « *faire de l'eau de vie potable* », sans acide sulfurique, comme au *Rittershof*. D'acheter chaque année l'équivalent de 20 ha de racines et de graines à distiller. De produire des eaux-de-vie de meilleure qualité que celles de Lorraine. Et de les « *vendre comme boisson, et non comme alcool* ». Pour sûr, il ferait fortune : « *Placé comme je le suis, au milieu de populations qui font une grande consommation d'eaux-de-vie communes, j'ai trouvé*

que faire de l'eau-de-vie potable serait plus avantageux que de ne produire que des flegmes de mauvais goût ».

Il adopta aussi les bons vieux procédés allemands qui avaient « résisté à toutes les innovations ». « J'ai glané ça et là les bonnes idées, explique-t-il, prenant aux cultivateurs de Hesse leurs alambics de pierre, substituant à l'ancien rafraîchissoir à bras un macérateur mécanique à double enveloppe que j'ai vu fonctionner chez M. Maire, habile distillateur et fabricant de produits chimiques à Strasbourg. Enfin, en remplaçant dans toutes les opérations la main de l'homme par la force d'une machine à vapeur fixe, je crois avoir mis le vieux système au niveau des plus nouveaux. Je n'ai rien inventé. J'ai copié et, guidé par les bons conseils de M. Villeroy, je crois pouvoir offrir aux cultivateurs une distillerie simple, bon marché, marchant bien, susceptible, comme toutes choses en ce monde de bien des améliorations »^{(8) (9)}.



Coupe de sa distillerie (JAP, 2e sem. 1861, p. 252).

Il consacra à son installation une dépense de 20 000 francs. Outre la machine à vapeur, elle se composait d'un tonneau à cuire, d'un macérateur, d'alambics, d'un chauffe-vin, d'un réfrigérant à serpentin, de pompes, d'un laveur de racines, d'un coupe-racines et de cuves à macérer les pulpes. Trois personnes y étaient employées : un distillateur, un journalier et un chauffeur.

Dès 1863, il résuma dans une brochure de 153 pages, éditée à Paris sous le titre *Distillation agricole de la pomme de terre, des topinambours et des grains*, les observations qu'il avait faites à ce propos dans les environs de Paris, en Normandie, Lorraine allemande, Prusse rhénane (la Sarre), le Palatinat, le duché de Bade et la Hesse. Il ne doutait pas de faire œuvre utile, car la production d'eaux-de-vies redynamiserait les campagnes en procurant des revenus complémentaires aux petits agriculteurs^{(1) (10)}.

Pour juger de sa valeur d'exemple, une commission de quatre membres de la *Société des sciences, agriculture et arts du Bas-Rhin* vint visiter l'installation courant 1862. C'était un jour où l'on y distillait des pommes de terre. Le rapporteur, M. Lemaistre-Chabert, propriétaire, adjoint au maire de Strasbourg et président du comice agricole de l'arrondissement de Strasbourg, en signa le compte-rendu pour les *Nouveaux mémoires* de cette société savante⁽⁵⁾. Joseph Frédéric Flaxland, artiste-peintre et chroniqueur agricole régional, s'en fit ensuite l'écho dans la *Revue d'Alsace*⁽¹¹⁾.

La *Société impériale et centrale d'agriculture de France* à Paris lui ferait-elle les mêmes honneurs ? A la séance du 9 avril 1862, celle-ci chargea ses trois dirigeants les plus en vue de visiter à leur tour la distillerie de Reichshoffen : Jean Baptiste Dieudonné Boussingault, professeur d'économie rurale au Conservatoire des Arts et Métiers à Paris, père de la chimie agricole française et propriétaire de l'ancien prieuré du Liebfrauenberg au-dessus de Woerth, le secrétaire perpétuel Payen, ainsi que Jean Augustin Barral, le directeur du *Journal pratique d'agriculture*, qui sera le secrétaire perpétuel de la Société après la défaite de 1870. Mais il ne semble pas que ces Messieurs aient fait le déplacement. La production industrielle d'eau-de-vie pouvait certes être rentable, mais n'était pas forcément d'intérêt public.

Aux comices agricoles

Aussi est-ce dans d'autres disciplines agromomiques que le comte Paul a finalement été distingué. Dès la première grande fête annuelle du *Comice agricole de l'arrondissement de Wissembourg*, le 18 octobre 1857, à Wissembourg, il gagna ainsi une récompense de 10 francs dans la catégorie *Amélioration des races porcines* pour y avoir exposé un couple de porcs de la race anglo-chinoise blanche, et une autre de 20 francs dans la catégorie *Espèces bovines* pour un bélier Dishley mérinos⁽¹²⁾. Au concours général de l'année suivante, il remporta une médaille d'argent « pour amélioration de l'élevage du bétail »⁽¹³⁾. Une autre médaille lui fut attribuée au concours régional de Strasbourg du 24 au 28 mai 1859⁽¹⁴⁾.

Les 13, 14 et 15 octobre 1860, à la fête annuelle à Niederbronn du *Comice agricole de l'arrondissement de Wissembourg*, il mit en avant des cribleurs-tireurs Pernollet, des produits de ses « grandes cultures » (betteraves, choux...) ainsi que son procédé de fabrication de fromages de Suisse. Pour cette fabrication, il utilisait la baratte Girard. Il obtenait donc du beurre sans crème, directement avec le lait, et employait le reste à faire ses fromages. Cette année-là, il décrocha également une prime de 15 francs pour son espèce porcine⁽¹⁵⁾.

Une médaille d'or lui est remise au concours régional de Strasbourg de 1866⁽¹⁶⁾. Dans le *Journal d'agriculture pratique* du 5 septembre 1866, Eugène Bonnemère osa alors ce compliment : « *M. le comte de Leusse a quitté l'épée pour la charrue et se montre aussi intelligent agriculteur qu'il était brave militaire. La tenue de ses forêts, de ses terres, sa distillerie, sa fromagerie, tout explique et justifie cette flatteuse récompense* »⁽¹⁷⁾.

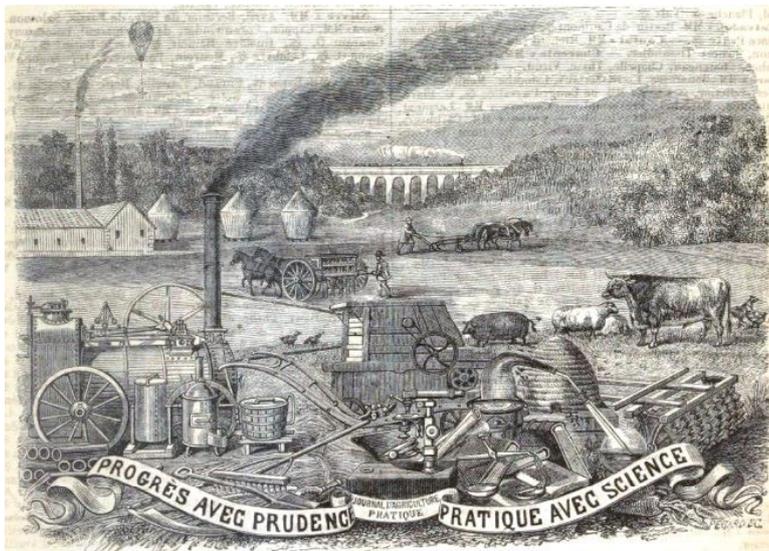
Sans avoir été en rapport direct avec Boussingault, il connaissait ses principaux écrits. Dans son fascicule *Distillation agricole de la pomme de terre, des topinambours et des grains*⁽¹⁾, il reproduisit ainsi la composition chimique du froment, du seigle, de l'orge, de l'avoine, du maïs, du riz et du topinambour que le père de la chimie agricole française avait déterminée à la ferme du Pechelbronn et publiée dans son *Economie rurale* de 1847 et 1851.

Forestier et pépiniériste

Mais le comte Paul se fit également forestier et pépiniériste d'essences forestières, voulant par là contribuer au reboisement des Basses-Vosges, dont la surexploitation était l'une des principales causes des inondations. « *Il y a donc tendance parmi les propriétaires fonciers, explique-t-il avec emphase, non seulement à devenir agriculteurs, mais aussi à se faire un peu forestiers. Ce sera aux yeux des générations futures un des titres de gloire de notre époque que ce retour des classes riches et éclairées à des occupations et à un genre qu'elles n'auraient jamais dû quitter.* »

Dès 1859, il fut en effet « *appelé à diriger* » la forêt communale du *Grossenwald*, à l'est de Reichshoffen. Il y appliqua aussitôt deux mesures fortes : « *couper court à l'enlèvement des feuilles au grand étonnement des gens du pays* » d'une part, et passer d'une rotation de 40 ans à 30 d'autre part, puisque la croissance des arbres est minime après trente ans. De plus, il « *combattit à outrance l'invasion des bois blancs (saule, aune, bouleau, tremble, peuplier...) et regarnit les vides de chaque coupe par des semis de bonnes essences, telles que le chêne et le hêtre* ».

C'est évidemment en ancien officier de l'infanterie de marine qu'il dirigea ces opérations. « *Je prends une cinquantaine de femmes armées de hoes, raconte-t-il, deux ou trois bûcherons et autant de semeurs. Aidé de deux gardes, je range mon monde en bataille sur une ligne perpendiculaire à un des côtés de la coupe. Les bûcherons vont devant, coupant les rejets de bois blancs et les broussailles que l'on enlève. Les femmes, espacées de 0,50 à 0,80 m, se mettent alors à piocher en allant droit*



Gravure de couverture du *Journal d'agriculture pratique*.

devant elles. Si le terrain est un peu détrempé, sans être boueux, ce travail va vite et on peut même y employer de jeunes garçons que l'on paye moins que les femmes et qui font presque autant de besogne. »

« *Les travailleurs ont grand soin de couper toutes les petites racines de bois blanc, afin que le froid de l'hiver venant sur ces blessures les rende mortelles et contribue à l'extirpation de ce chiendent des forêts. On respecte, au contraire, avec soin les petits brins de semences de chêne, hêtre, charme ou érable, qui se rencontrent par-ci par-là. Derrière mes piocheurs marchent les semeurs, répandant à la volée les glands qu'ils portent dans des sacs suspendus au cou. Arrivés au bout de la coupe, les piocheurs font demi-tour et enterrent la semence par un léger binage donné en sens contraire du premier et qui va infiniment plus vite.* »

« *Arrivés à leur point de départ, les travailleurs se mettent en ligne sur une partie de l'espace non piochée et refont un travail semblable jusqu'à ce que toute la coupe soit piochée etensemencée. D'après les carnets de mes gardes, je vois que cette opération a coûté, l'an dernier, par hectare, 67 francs de main d'œuvre et 3 francs de glands. C'est donc une dépense totale de 100 francs par hectare pour assurer une forêt admirablement peuplée* »⁽¹⁸⁾.

En cas de nécessité, le comte Paul tenait en réserve une deuxième méthode d'ensemencement, dite par paquets. « *Des femmes, également en ligne, mais plus espacées, détaille-t-il, prennent des glands dans leur tablier noué par derrière. D'un coup de houe, elles soulèvent un peu la terre, jettent trois glands dessous leur outil, qu'elles enlèvent aussitôt. La motte de terre, soulevée un instant, retombe et couvre les glands. Elles continuent ainsi, procédant à peu près comme pour planter des haricots.* » Ainsi lancé, le comte Paul prendra également en charge la reforestation du *Kraehberg*, au-dessus de Lembach⁽¹⁹⁾.

Contre Schattenmann

Puis, comme Louis Frédéric Achille Le Bel, du Pechelbronn, l'avait déjà fait en 1858, il se permit en 1863 de contester le bien-fondé de la préférence marquée par le Conseil général du Bas-Rhin pour l'importation de vaches et de reproducteurs de la race suisse, dite du *Simmenthal* dans l'Oberland bernois (c'est la pie rouge des *Chocolats Suchard*), sous prétexte que c'était la race « découverte et prônée » par Charles Henri Schattenmann, le directeur des mines de vitriol et d'alun et conseiller général de Bouxwiller, propriétaire-exploitant modèle par ailleurs du domaine agricole du *Thiergarten*, au nord de Bouxwiller.

Comme l'avait fait Louis Frédéric Achille Le Bel cinq ans plus tôt, il adressa, en date du 20 août 1863, une lettre ouverte aux membres de l'assemblée départementale, qu'il signa comme « cultivateur à Reichshoffen ». On peut y lire : « Que l'on puisse former une étable belle à l'œil en la formant d'animaux de cette race, c'est ce que les vacheries peuvent prouver. Mais qu'on lui trouve de sérieuses qualités, c'est ce qu'il me paraît difficile de soutenir. Sorte de compromis entre les grandes et les moyennes races de Suisse, ces animaux me semblent plutôt réunir les défauts que les qualités des deux races »⁽²⁰⁾.

Le comte Paul trouvait la race laitière flamande mieux indiquée, bien qu'il ne l'eût pas adoptée lui-même puisqu'il se positionnait avant tout comme un « engraisseur ». Il demandait par conséquent aux membres du Conseil général du Bas-Rhin « de nommer un commissaire chargé de leur présenter un rapport à la prochaine session sur la race à choisir comme type améliorateur dans le Bas-Rhin et sur les moyens propres à y répandre cette race comme dans des départements voisins ».

Mais M. Schattenmann n'en démordait pas. En réponse au comte de Leusse, il fit aussitôt savoir que la race du *Simmenthal* était définitivement celle qui convenait le mieux aux petits paysans de l'arrondissement de Saverne⁽²¹⁾. Car elle offrait le meilleur compromis entre qualités laitières, bouchères et de trait, sans compter la prise de poids rapide de ses veaux. C'est donc une querelle que le comte Paul perdit, la *Simmenthaler* s'étant finalement imposée comme la race dominante dans toute l'Alsace-Moselle.

A la commission hippique départementale

Le comte Paul se passionna aussi pour l'amélioration de l'espèce chevaline. Il parvint ainsi à siéger à la commission hippique départementale et à prendre la vice-présidence de la nouvelle société des courses de Schleithal-Wissembourg que

subventionnaient le département et le ministère de l'agriculture. En 1864, il fut même nommé l'un des trois commissaires à ces courses, qui devinrent également, ainsi que le note *Le Courrier du Bas-Rhin*, un concours d'élégance pour les dames de ces Messieurs de la commission hippique.

Aussi, le comte Paul publia-t-il en mai 1865, dans le *Journal d'agriculture pratique*, une description enthousiaste de ces compétitions, ancienne et nouvelle manières. Elles prouvaient que les races chevalines du pays étaient désormais exportables. Et s'adressant aux éleveurs de l'intérieur, il écrit : « Les produits de notre pays sont bons. Il leur manque seulement d'être connus pour être appréciés. Si vous voulez des chevaux bons et élégants, à la seule condition de les acheter à quatre ans et de les ménager et engraisser pendant un an, venez en Alsace et nous vous trouverons à moitié prix du commerce de l'intérieur ce que vous voulez. Les membres de la commission chevaline s'offrent à aider les propriétaires amateurs qui voudraient essayer de nos élèves. Nous voyons trois fois par an tous les chevaux du pays. Nous connaissons les éleveurs et, pour leur être utiles, nous ne regardons ni au temps, ni aux fatigues des tournées »⁽²²⁾.

Pour mieux faire connaître les progrès réalisés dans le Bas-Rhin dans l'amélioration de l'espèce chevaline, le comte de Leusse édita également en 1866 chez Silbermann à Strasbourg un prospectus intitulé « *Les chevaux du Bas-Rhin* ». Il y soutenait qu'il est bien fini le temps où l'on n'amenait dans les concours locaux que « de vieilles juments de dix ans d'une médiocrité et d'un décousu déplorables ». Les chevaux étaient maintenant « une richesse de plus pour l'Alsace ». Derechef, il engageait donc les amateurs de toute la France à se fournir dans le Bas-Rhin « des chevaux de luxe dont ils ont besoin ». Il invitait également « les éleveurs (locaux) à livrer chaque année au commerce quelques centaines de bons chevaux de demi-sang ».

La commission hippique départementale, où il siégeait, était alors composée de M. le comte de Raousset-Boulbon, président, M. le baron de Reinach, M. Lambert, M. le baron de Schauenbourg, M. Magnier de Maisonneuve et M. Ch. Mehl, secrétaire. Voulant « diriger les éleveurs dans leur marche en avant », elle se rendait chaque année aux réunions de Benfeld, Hochfelden, Haguenau, Soultz-sous-Forêts et Strasbourg et y choisissait les 44 animaux susceptibles d'être présentés au concours annuel des pouliches de Strasbourg, où le Conseil général remettait des prix récompensant les efforts accomplis⁽²³⁾.

Parallèlement, le comte de Leusse a également été membre du jury au concours régional de Vesoul. A partir de 1860, il fut aussi « collaborateur » du

Journal d'agriculture pratique pour le département du Bas-Rhin, aux côtés de Boussingault, Louis Frédéric Achille Le Bel, Eugène Adolphe Oppermann (que Boussingault avait formé au Pechelbronn), et Charles Henri Schattenmann de Bouxwiller. Mais il perdit cette qualité en 1867 au profit de Félix de Darstein, propriétaire-exploitant à Plobsheim. Sans doute ses engagements hippiques avaient-ils fini par trop l'éloigner de l'agriculture proprement dite.

Enfin, dernière marotte, le comte de Leusse a également ouvert à Reichshoffen une brasserie de bière (à la place de sa distillerie ?), brasserie qui pourrait être l'ancêtre de la *Schloss Brauerei Reichshofen*. Il fut aussi maire de sa ville de 1865 à 1871 et député des arrondissements de Haguenau et Wissembourg à partir de 1869. Et comme chacun sait, son château servit de QG au général MacMahon pendant la bataille de Woerth-Froeschwiller du 6 août 1870.



Après la défaite, il se fixa à Cannes, où il décéda en mars 1906. Il put néanmoins se faire enterrer à Reichshoffen « *près du domaine qu'il chérissait* » et où il revenait chaque année⁽²⁴⁾. Son parcours agronomique pourrait certainement être complété sur de nombreux points par la consultation de ses actes notariés.

NOTES :

(1) Comte Paul de Leusse : « *Distillation agricole de la pomme de terre, des topinambours et des grains* », Paris, 1863, 153 p.

(2) *Journal d'agriculture pratique*, 2^e quinzaine de juillet 1859, p. 90.

(3) Comte P. de Leusse : « *De quelques travaux dans les forêts du nord de l'Alsace* », *Journal d'agriculture pratique*, 2^e quinzaine d'octobre 1859, p. 385-387.

(4) « *L'Austrasie, revue de l'Est* », 4^e vol., Metz, 1867, p. 255.

(5) « *Rapport de M. Lemaistre-Chabert sur l'exploitation rurale de M. le comte de Leusse à Reichshoffen* », *Nouveaux mémoires de la Société des sciences, agriculture et arts du Bas-Rhin*, t. 2, 2^e fascicule, Strasbourg, 1863, p. 179-185.

(6) Claude Villeroy de Galhau : « *Félix Ambroise Villeroy (1792-1881), pionnier de l'agriculture industrielle et de l'élevage* », *Mémoires de l'Académie de Metz*, 2013, p. 225-230.

(7) Lettre du 23 août 1860 au *Journal d'agriculture pratique*.

(8) *Journal d'agriculture pratique*, 20 avril 1862, p. 403-404.

(9) Cte de Leusse : « *Etude sur les distilleries agricoles* », *Journal d'agriculture pratique*, 1860, p. 251-258.

(10) Cte P. de Leusse : « *Etude sur les distilleries agricoles* », *Journal d'agriculture pratique*, 5 septembre 1861, p. 251-258.

(11) J. F. Flaxland : « *La distillation agricole de la pomme de terre en Alsace* », *Revue d'Alsace*, 1864, p. 49-55.

(12) ABR : 11M29.

(13) *Le Courrier du Bas-Rhin*, mardi 28 septembre 1860.

(14) *Nouveaux mémoires de la Société des sciences, agriculture et arts du Bas-Rhin*, 1859, p. 160.

(15) *Le Courrier du Bas-Rhin*, jeudi 18 octobre 1860.

(16) « *Le concours régional de Strasbourg* », *Journal d'agriculture pratique*, 5 juin 1866, p. 630-635.

(17) Eugène Bonnemère : « *La prime d'honneur du Bas-Rhin* », *Journal d'agriculture pratique*, 5 septembre 1866, p. 252.

(18) Comte P. de Leusse : « *De quelques travaux dans les forêts du nord de l'Alsace* », *Journal d'agriculture pratique*, 1^{er} sem. 1859, p. 385-387.

(19) Comte P. de Leusse : « *De quelques travaux dans les forêts du nord de l'Alsace* » (suite), *Journal d'agriculture pratique*, 2^e quinzaine d'octobre 1859, 3 février 1860, p. 117-119.

(20) Leusse, Paul de (Cte) : « *A MM. Les membres du Conseil général du Bas-Rhin, Reichshoffen, le 20 août 1863* ». BNF : L2.31.A.

(21) *Le Courrier du Bas-Rhin*, mercredi 7 octobre 1863.

(22) Comte de Leusse : « *Les courses de Schleithal-Wissembourg et les chevaux du Bas-Rhin* », *Journal d'agriculture pratique*, 1^{ère} quinzaine de mai 1865, p. 535-537.

(23) *Le Courrier du Bas-Rhin*, 10 juin 1866.

(24) F. Dollinger : « *Châteaux d'Alsace : Reichshoffen* », *Revue alsacienne illustrée*, janvier 1906, p. 1-18. F. Dollinger rédigea également dans le numéro suivant, de février 1906, p. 1-17, la notice nécrologique du comte de Leusse.

C'est en travaillant à sa biographie de Boussingault que Jean-Claude Streicher a fait la connaissance du comte Paul de Leusse comme propriétaire-agriculteur à Reichshoffen.

